

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE - CAFERUIS LYON



LE MÉTIER

Le CAFERUIS atteste des compétences nécessaires pour animer et diriger une unité de travail dans le champ de l'intervention sociale et médico-sociale.

Le détenteur du CAFERUIS a pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès du public.

Il occupe un rôle clé pour la mise en œuvre des réponses aux besoins des usagers. Il est, à son niveau, garant du respect de leurs droits et il favorise une réflexion éthique au sein de son unité de travail. Sa position d'interface lui confère une fonction spécifique de communication interne.

Plus largement, le CAFERUIS permet d'élaborer, de conduire et d'évaluer des actions en adéquation avec le projet de l'employeur, au regard des politiques publiques en constante évolution.

Il est ainsi amené à gérer la complexité générée par les trois composantes de son activité, auprès d'un public diversifié, dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel, en tenant compte des aléas du quotidien.



PRISE EN CHARGE

- Plan de formation de l'employeur
- OPCA (CIF, CPF)
- Financement personnel (remise de 10% du coût)
- Pôle emploi pour certains demandeurs en contrat de reconversion professionnelle
- Association de plusieurs modes de financement possibles



ACCÈS À LA FORMATION

Pour être admissible, les candidats doivent justifier de l'une des conditions suivantes en étant titulaire, soit :

- d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II ;
- d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle ;
- d'un diplôme délivré par l'État ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à 2 ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale, ou de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement ;
- d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'Etat et visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de 4 ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médicosociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Aucune durée d'expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats visés aux 2 derniers alinéas, occupent une fonction d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social.

L'ÉQUIPE ARFRIPS EST À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES



INSCRIPTION ET SÉLECTION

Une pré-inscription en ligne est obligatoire sur www.arfrips.fr

Informations et documents disponibles :

- Sur www.arfrips.fr
- Au **04 78 69 90 90** - caferuis@arfrips.fr
- Par courrier (joindre une enveloppe format A4, timbrée et libellée à vos nom et adresse)



CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ENCADREMENT ET DE RESPONSABLE D'UNITÉ D'INTERVENTION SOCIALE - CAFERUIS LYON



LA FORMATION

Elle est répartie sur 2 ans à raison d'1 regroupement de 2 ou 3 jours par mois en centre de formation (généralement les lundi, mardi & mercredi).

Les 330 ou 400 heures d'enseignements, sont articulées autour de 4 Domaines de Formation (DF).

Le stage pratique obligatoire, est de 210 à 420 heures (selon les cas).



CONTENU DE LA FORMATION

- **DF1** : Conception et conduite de projets (90 heures)
- **DF 2** : Expertise technique (150 ou 80 heures selon les dispenses)
- **DF 3** : Management d'équipe (100 heures)
- **DF 4** : Gestion administrative et budgétaire (60 heures).



LE DIPLÔME

Le CAFERUIS est un diplôme de niveau II, inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Le référentiel de certification comprend :

- 3 épreuves organisées en cours de formation par l'ARFRIPS (en concordance avec les DF2, 3 & 4).
- 1 épreuve finale et Régionale organisée directement par la DRJSCS au terme de la formation, qui se traduit pour les candidats par la présentation et la soutenance d'un mémoire (en rapport avec le DF1).

Chaque épreuve doit être validée séparément sans compensation des notes entre les DF.



LIEU DE FORMATION

ARFRIPS LYON
10 impasse Pierre Baizet
69009 LYON



CONTACT

Lyon : 04 78 69 90 90 – info@arfrips.fr

